



Orientation & insertion professionnelle

Notre métier :  
valoriser vos compétences

## Bilan de compétences personnelles et professionnelles



Permettre à l'employeur de :

- ✓ Mieux organiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des salariés
- ✓ Favoriser la gestion de carrière, accompagner la mobilité



Permettre au salarié de :

- ✓ Identifier et valoriser ses compétences professionnelles
- ✓ Mieux connaître les métiers et le marché de l'emploi
- ✓ Organiser ses priorités professionnelles
- ✓ Utiliser ses atouts pour négocier un emploi, une formation, un choix de carrière



Modalités pédagogiques :

- ✓ Entretiens individuels de 2h
- ✓ Référent unique
- ✓ Rythme souple. Durée indicative 24h, selon le profil, sur 3 mois, en moyenne

Financement :

- ✓ Congé Individuel de Bilan (24 heures maximum)
- ✓ DIF
- ✓ Plan de formation



**Contact :** Annie Nazih, Responsable Centre Bilans  
**E-mail :** [nazih.alfa@wanadoo.fr](mailto:nazih.alfa@wanadoo.fr) / **Tél. :** 02 32 71 21 42



L'association ALFA n'est pas assujettie à la TVA - N° SIRET : 339 210 924 000 25 - N° APE : 9499 Z

17 G, rue de Bizy - BP 112 - 27201 VERNON cedex - Tél. : 02 32 71 21 45 - Fax : 02 32 71 21 40 - e-mail : [association.alfa@orange.fr](mailto:association.alfa@orange.fr)